



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 15 mars 2012

1. ACCEPTATION du préavis no 13/2012

concernant une demande de crédit de CHF 48'000.-pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales.

2. ACCEPTATION du préavis no 14/2012

relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le District de Nyon

Genolier, le 15 mars 2012

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président



Denis Matthey



Le Secrétaire



Pierre-Alain Zufferey